



Conseil d'Administration de l'UNSS du 28 mai 2026

Éléments à retenir

Trois infos essentielles : la baisse de 300 000 € de la subvention du ministère de l'Éducation nationale ; l'augmentation du forfait journalier pour les championnats de France et de nouveaux accords transport au niveau départemental à partir de janvier 2027.

Budget prévisionnel 2026-2027

Le budget global s'élève à 37,2 M€ (36,6 M€ l'an dernier) dont 21 M€ pour l'animation sportive (21,5 M€ l'an dernier). Les éléments ci-dessous montrent que ce sont les AS qui paieront le prix de l'équilibre budgétaire avec une forte probabilité de baisse de rencontres auxquelles elles pourront participer avec leurs élèves.

Les recettes principales (produits)

- La **baisse de 300 000 € de la subvention du ministère de l'Éducation nationale** a été dénoncée dès les déclarations liminaires des élu-es des AS, des organisations syndicales (voir la [déclaration du SNEP-FSU](#)).
- Les subventions des collectivités territoriales sont en légère baisse (moins 160 000 €), celle de l'Agence Nationale du Sport reste stable.
- La **participation des AS augmente** de 650 000 €, dont **430 000 € liés au passage de 52 € à 58 € du forfait journalier pour les championnats de France**.

Les dépenses liées à l'activité sportive (charges).

Elles représentent 56,5 % du budget, les salaires 23,3 % et les charges de fonctionnement (énergie, assurances, taxes, prestataires hors pôle sportif, achats divers etc.) 20,2 %.

- Les coûts **hébergement et restauration** (principalement championnats de France) sont estimés à **4,7 M€ (4,3 M€ l'an dernier)**
- Les **frais de transport** (facturés auprès des autocaristes ou remboursés en partie aux AS) sont **évalués à 11,5 M€ (11,8 M€ l'an dernier)**. À noter que l'accord cadre actuel arrive à échéance en décembre et que le recours à l'UGAP a été définitivement rejeté par tous les cadres. **De nouveaux accords devraient être opérationnels à compter de janvier 2017 pour 76 départements**. Le SNEP-FSU, comme les élu-es des AS, plaident pour des accords au niveau des districts mais le processus s'avérait très complexe et surtout très long, d'où la décision de nouveaux accords à l'échelle du département. La directrice financière nous a assuré que cette fois, les cadres avaient été associé-es aux appels d'offre (nombre et localisation des transporteurs, réemploi des bus ...) et seront consulté-es au moment du choix. Espérons que la gabegie financière du précédent accord ne se renouvèlera pas, même si on peut craindre une hausse des tarifs notamment en raison du contexte international. Pour les autres départements ou territoires, les cadres ont opté pour une aide aux AS qui auront la charge de commander elles-mêmes les bus.
- La décision a été prise de **suspendre la participation aux compétitions internationales** à l'exception de celles où des équipes sont déjà engagées.

Résultat du vote pour la présentation du budget pour l'AG (20 votant-es)
12 POUR et 8 CONTRE (2 SNEP-FSU ; 1 FO ; 5 élu-es des AS)

À noter que seule l'Assemblée Générale vote le budget, la prochaine sera réunie le 03/06/2026

Points divers abordés autour des questions financières et du fonctionnement à venir

- Baisse de 25 000 licencié-es par rapport à l'an dernier (à date n-1). Cette baisse touche davantage les garçons que les filles.
- Les logiciels sportifs seront tous livrés à la rentrée de septembre
- OPUSS : une version 3 est en préparation. Travaux de 2026 à 2028.
- **Des désaccords profonds avec la DN UNSS :**
 - **Contrat licences** : La DN envisage « d'indexer le contrat au taux d'inflation », élément qui pourrait « faire l'objet d'une délibération de principe du CA et de l'AG » et être indiqué « dans les prochains statuts ». Le SNEP-FSU est intervenu à ce sujet dès sa déclaration liminaire (voir la [déclaration sur le site](#)). Bien évidemment il n'est pas question pour le SNEP-FSU de suivre cette proposition de la DN UNSS pour le contrat.
 - **IMP.A pour la coordination de district** : le DN UNSS a envoyé une note de cadrage pour la priorisation de l'attribution des IMP.A dont la coordo d'activité serait exclue. Pour le SNEP-FSU cette décision, dont le directeur a dit qu'elle était en accord avec les cadres en territoires, risque de fragiliser les fonctionnements et les organisations locales, ces coordos apportant une aide conséquente aux cadres.

Suivi budgétaire 2025-2026

L'estimation à date laisse présager un exercice légèrement déficitaire. Les subventions seraient en baisse et il y aurait une légère augmentation de la masse salariale.

Contrôle d'honorabilité des accompagnateurs·rices

Rappel : les personnels éducation nationale et les détenteurs·rices de carte professionnelle du ministère des sports ne seront pas soumis à ce contrôle, celui-ci revenant aux ministères concernés.

À compter de la rentrée 2026, la licence sera obligatoire pour tous les autres adultes et le contrôle de leur honorabilité sera réalisé par la direction nationale UNSS.

Le règlement fédéral sera modifié en conséquence.

Cyber sécurité

À compter du 15/06/2026, la **double authentification** est rendue **obligatoire** pour accéder au site OPUSS.

L'Assemblée générale sera réunie le 3 juillet 2026 notamment pour l'adoption du budget 2026-2027

Pour compléter cet article retrouvez les autres documents relatifs à ce CA sur [notre site](#)